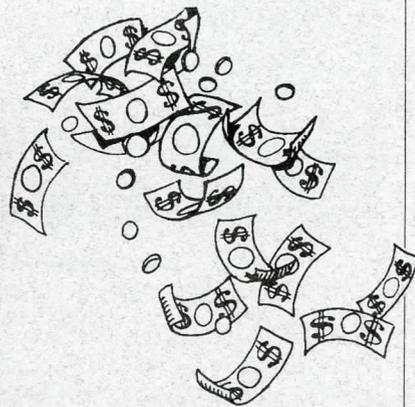


LA VIE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 93-94



d'ici

SHIPSHAW, SEPTEMBRE 1993

VOLUME 11 NUMÉRO 9

PLUS QUE
JAMAIS
MON JOURNAL
J'Y TIENS ET
JE L'APPUIE



- Menu du jour
- Table de billard
- Buffet
- Bière en fût
- À surveiller notre thème du mois

Tél.: 542-9217
4381, rte Saint-Léonard

Nicole et Yvon Roy,
propriétaires,
vous y invitent.



Claire Jean, présidente

Mot de la Présidente

« PLUS QUE JAMAIS MON JOURNAL,
J'Y TIENS ET JE L'APPUIE »

Voilà une pensée qui, je l'espère, sera dans le coeur de tous les Shipshois et les Shipshoises, dimanche le 24 octobre. *La Vie d'ici* nous appartient, nous devrions en être fiers car il est pour nous une source d'information dans notre municipalité.

Cette année encore des bénévoles iront chez vous, dans vos foyers, pour récolter vos dons. Comme l'année dernière, nous espérons une cotisation de dix dollars par famille, ce qui nous permettra de vous offrir *La Vie d'ici* pour l'année 1993-1994. Si vous êtes dans l'impossibilité de donner ce montant, alors donnez ce que vous pouvez mais ne restez pas indifférent et dix fois cela vous sera rendu.

Votre journal du mois d'octobre vous sera remis lors de la visite des bénévoles, auxquels vous pouvez vous joindre en téléphonant au 542-9375 et demandez Claire, ou au 542-6603 et demandez Sylvie.

Pour vous encourager à faire un don nous aurons, cette année encore, un tirage très intéressant. Voici de quelle façon seront distribués les billets:

Exemple : de 1 \$ à 5 \$ = 1 billet
de 6 \$ à 9 \$ = 2 billets
10 \$ = 3 billets
plus de 10 \$ = 1 billet supplémentaire

Depuis maintenant plusieurs années notre tirage gagne des coeurs et nous le devons entièrement à :

- La Caisse populaire de Kéogami ;
- La Scierie Girard de Shipshaw ;
- Les Serres Shipshaw ;
- Débrosselage St-Léonard ;
- Imprimerie Fircograph.

Et nos magnifiques prix seront, cette année:

- **1 prix en argent de 80 \$**
(don de la Caisse populaire de Kéogami) ;
- **1 corde de bois de chauffage livrée à domicile**
(don de 50 \$ de la Scierie Girard de Shipshaw);
- **1 bon d'achat d'une valeur de 40 \$**
(don des Serres Shipshaw);
- **4 pneus posés et balancés**
(don de Débrosselage St-Léonard);

- **1 radio-baladeur solaire d'une valeur de 35 \$**
(don de l'Imprimerie Fircograph)

N.B.: Le tirage se fera le 31 octobre. Les noms des gagnants seront publiés en novembre.

Comme l'année dernière, nous sillonnerons le secteur Saint-Léonard de 9 h 30 à 11 h 00 et le secteur Saint-Jean-Vianney de 11 h 00 à 12 h 30 environ. Nous sommes convaincus que chacun de vous saurez ouvrir votre coeur et votre porte à tous nos bénévoles, votre journal *La Vie d'ici* vous dit **MERCI!**



Réjean Bergeron, maire

Le conseil t'informe

Chers(es) amis(es),

Après une courte période de vacances, vous avez sans doute repris, depuis quelques semaines, vos activités régulières. Il en est de même pour les membres du Conseil municipal. Toutefois, même pendant les vacances, la vie continue et je tenterai, dans les lignes qui suivent, de vous mettre à la fine pointe de l'activité municipale qui s'est déroulée.

1. ENFIN UNE BONNE NOUVELLE

Depuis quelques années nous avons dû composer tant bien que mal avec les augmentations budgétaires dues à la réforme Ryan qui nous ont forcés à augmenter le coût des services municipaux au cours des deux dernières années.

Cependant, en juillet dernier nous apprenions que, contre toute attente, notre municipalité recevrait une subvention de plus de 66 000 \$ pour l'aider à assumer ses nouvelles responsabilités reliées à la voirie locale. Considérant que le

ÉQUIPE DU JOURNAL

Claire Jean, 542-9375
présidente

Sylvie Ferland, 542-1207
secrétaire-trésorière

Hélène Basque, 542-5514
correction des textes

Denys Claveau, 542-8800
conseiller technique

Micheline Compertino
directeure, 542-8829

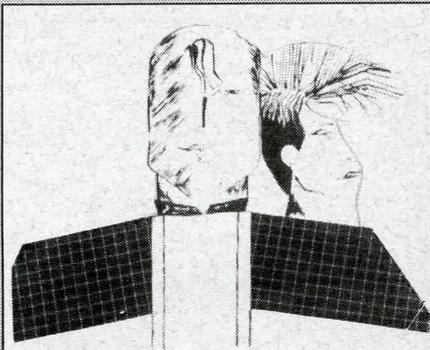
Micheline Dionne
directeure, 542-9670

Rolande Lavoie
directeure, 542-8800

André Rozon
directeur, 542-9191

Marcellin Tremblay
directeur, 695-2116

CONCEPTION ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE FIRCOGRAPH



Salon Carole COIFFURE - BRONZAGE

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi et jeudi
de 9 h à 17 h

Le vendredi de 9 h à 21 h

Le samedi de 8 h à midi

542-7792

4396, rue Des Peupliers, Shipshaw
Carole Ouellet, propriétaire

- coupe
- brushing
- balayage
- teinture
- gauffre
- permanente ressorts et boudins

ministère nous avait informés à l'automne 1992 que nous ne recevions aucune aide financière, nous pouvons qualifier cette nouvelle d'excellente. Un changement dans la méthode de calcul pour attribuer les subventions nous permet maintenant de bénéficier de cette aide.

2. UN SURPLUS BUDGÉTAIRE EN 1993

À la suite de cette manne imprévue, il est facile de prévoir que notre année financière 1993 se soldera par un important surplus budgétaire.

Déjà nous pouvons annoncer que non seulement aucune augmentation de taxe ne sera nécessaire pour 1994, mais que nous envisageons même une légère diminution de la facture. Lors de la préparation du prochain budget, nous étudierons le moyen de vous faire profiter le mieux possible du surplus envisagé.

3. LA LOI 102

Au moment où j'écris ces lignes (1^{er} septembre), la municipalité a entrepris des discussions avec le syndicat représentant les employés municipaux. Comme ces négociations se déroulent dans un bon climat, nous croyons qu'il sera possible d'arriver à une entente de façon à prolonger la convention actuelle pour une période de deux (2) ans (fin 1996). Si nous arrivons à un accord nous exercerons notre droit de retrait de la loi 102.

4. UN AUTOMNE D'ÉLECTIONS

L'automne 1993 sera sans doute marqué par la tenue de nombreuses élections. Des élections fédérales sûrement, des élections provinciales peut-être et des élections dans plusieurs municipalités du Québec. Ce sera le cas pour notre municipalité car le mandat de quatre (4) ans confié à votre conseil actuel prend fin en novembre prochain.

En ce qui me concerne je solliciterai un troisième mandat à la mairie. Il vous appartient de décider si je dois continuer de vous servir.

Je termine là-dessus et vous reviendrai en octobre.

P.S.: En ce qui concerne les prochaines élections, voici la position des conseillers ainsi que les districts qu'ils représentent:

Conseillers qui ne demandent pas le renouvellement de leur mandat

- District n° 1 Monsieur Pierre Tremblay
- District n° 6 Monsieur Alain Dallaire

Conseillers qui demandent le renouvellement de leur mandat

- District n° 2 Monsieur Michel Perreault
- District n° 3 Monsieur Richard Michaud
- District n° 4 Monsieur Yvan Bédard
- District n° 5 Madame Rolande Lavoie

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je tiens à vous annoncer que j'ai pris la décision de ne pas renouveler mon mandat de conseiller aux prochaines élections.

Je remercie les citoyennes et les citoyens de mon quartier de l'appui qu'ils m'ont manifesté durant ces sept (7) années. Je me retire avec le sentiment du devoir accompli. J'ai pu réaliser les buts que je m'étais fixés au moment de ma décision de m'engager dans la politique municipale. Je dois vous avouer que certains dossiers ne furent pas toujours faciles à traiter, tels:

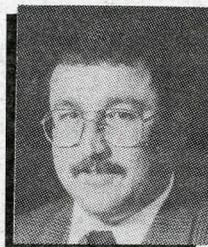
- le fameux dossier de la porcherie;
- le dossier des relations de travail avec les employés rendu délicat par la situation économique qui nous obligeait à prendre des décisions difficiles.

Je garde un bon souvenir de la bonne collaboration que j'ai reçue des membres du Conseil ainsi que de tous les employés et je les en remercie.

Soyez assurés que je vous serai toujours reconnaissant du respect et de la confiance que vous m'avez témoignés.

En terminant, permettez-moi d'exprimer ma fierté d'être un citoyen de Shipshaw, j'aurai toujours le goût de m'engager dans ma communauté.

Pierre Tremblay
Conseiller au district n° 1



Gary James, sec.-trésorier et directeur général

La minute municipale

Bonjour,

Ce mois-ci j'en profite pour vous donner quelques informations sur les élections municipales de 1993 et sur les principales décisions de votre Conseil.

1. ÉLECTIONS MUNICIPALES 1993

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE D'UN CONSEIL MUNICIPAL ?

L'électeur domicilié

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale à titre de personne domiciliée depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 1993, qui est majeure (18 ans) et de citoyenneté canadienne, peut présenter sa candidature à un poste de maire ou de conseiller.

L'électeur non domicilié

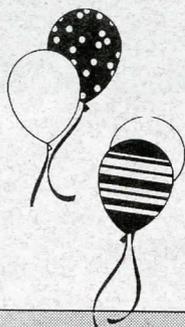
Toute personne non domiciliée qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale, à titre de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un

LOCATION DÉCOR

SPECIALISTE EN DÉCORATION DE SALLE POUR TOUT GENRE D'ÉVÉNEMENT
MARIAGES, BAPTÊMES ET AUTRES.

Cadeaux et aménagements floraux à votre disposition

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au
21, route Saint-Léonard, Saint-Ambroise (Québec) Téléphone: (418) 542-9256



lieu d'affaires depuis 12 mois au 1^{er} septembre 1993, peut aussi présenter sa candidature pourvu qu'elle réside, de façon continue ou non, sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 1993.

Domicile

Une personne est considérée avoir son domicile sur le territoire de la municipalité lorsqu'elle y a sa principale demeure.

Résidence

Pour établir une résidence, il n'est pas nécessaire qu'une personne habite un endroit d'une façon continue. L'habitation peut être occasionnelle. (Ex.: une résidence secondaire.)

Quand ?

Toute candidature doit être présentée au bureau du président d'élection entre le 10 septembre et le 15 octobre 1993 au plus tard à 16 h 30. Aucun dépôt ou caution n'est exigé.

Déclaration de candidature

La déclaration* doit préciser les nom et prénom du candidat, ainsi que l'adresse qui le rend éligible. La date de naissance et l'identification du poste désiré doivent également apparaître dans la déclaration. Le candidat doit confirmer sous serment son éligibilité et signer la déclaration.

* *Formulaires disponibles au bureau du président*

Autres éléments requis

- une pièce d'identité sur laquelle apparaissent le nom et la date de naissance du candidat (ex.: passeport, permis de conduire, carte d'assurance-maladie);
- les signatures d'appui ainsi que l'adresse des signataires. Le nombre de signatures requises est de 5 au moins, selon la population de votre municipalité;
- dans le cas où la personne ne recueille pas elle-même les signatures d'appui, elle doit désigner dans sa déclaration quelqu'un d'autre chargé de l'opération;
- une déclaration de la personne qui a effectivement recueilli les signatures d'appui attestant qu'elle connaît les signataires, qu'ils ont apposé leur signature en sa présence et qu'ils sont des électeurs de la municipalité;
- une lettre du chef du parti autorisé ou de l'équipe reconnue attestant que la personne est bien le candidat officiel du parti ou de l'équipe (s'il y a lieu);

Acceptation et retrait des candidatures

Lors du dépôt d'une candidature, le président d'élection doit vérifier si la déclaration est complète et accompagnée de tous les documents exigés par la loi. Dans l'affirmative, le président d'élection accepte la candidature et remet un accusé de réception qui confirme la candidature.

Un candidat qui veut retirer sa candidature peut le faire en tout temps avant la fin du scrutin, en transmettant au président d'élection un écrit portant sa signature.

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au président d'élection de sa municipalité.

Président d'élection: M. Gary James

Secrétaire d'élection: M^{me} Hélène Basque

VOTRE NOM EST-IL SUR LA LISTE ?

Pour avoir le droit de voter, quand se tiennent des élections municipales, assurez-vous que votre nom est bien inscrit sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle à l'exercice du droit de vote. Si votre nom n'est pas sur la liste, vous ne pouvez voter.

Qui peut être inscrit ?

Pour être inscrit sur la liste électorale de sa municipalité, on doit, en date du 1^{er} septembre 1993, avoir la qualité d'électeur, soit:

- être une personne physique majeure (âgée d'au moins 18 ans), ou
- posséder la citoyenneté canadienne, ou
- être occupant d'un lieu d'affaires situé sur ce territoire.

N.B.: Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un lieu d'affaires doivent désigner l'un d'entre eux au moyen d'une procuration écrite. La personne ainsi désignée à exercer le droit de vote ne doit pas se qualifier à un autre titre venant en priorité. On peut donc être électeur, sans être domicilié sur le territoire de la municipalité.

La confection de la liste

La liste électorale d'une municipalité est le document le plus important du processus électoral. Elle sera confectionnée à la suite d'un recensement et à l'aide de documents de référence déjà existants.

La révision de la liste

La révision de la liste électorale est l'ultime opération avant la mise en vigueur de la liste. **Les électeurs ont un rôle important à jouer, durant cette période, en vérifiant l'exactitude des inscriptions.** C'est un avis public donné par le président d'élection qui fixe la période de révision de la liste électorale. Cet avis indique notamment les lieux où la liste électorale pourra être consultée et précise où et quand les demandes de modifications pourront être déposées.

N.B.: Tous les avis publics concernant l'élection 1993 seront affichés aux endroits suivants:

- sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville,
- sur le babillard à l'entrée de l'église située rue des Pins,
- aux trois (3) dépanneurs.

Il se peut que l'on reçoive un document du président donnant des informations sur cette période. Il est possible également qu'un extrait de la liste soit simplement affiché dans sa section de vote ou aux endroits où sont affichés les avis publics de la municipalité.

Modifications possibles

Il peut s'agir:

- d'une demande d'inscription du nom d'une personne qui n'apparaît pas sur la liste électorale;
- d'une demande de radiation du nom d'une personne qui ne devrait pas y être;
- d'une demande de correction en cas d'erreur.

Les personnes pouvant faire de telles demandes sont l'électeur concerné, le conjoint ou un parent de celui-ci. Toutefois, tout électeur peut aussi déposer une demande de radiation à l'égard d'un autre électeur **inscrit dans la même section de vote** que lui, s'il a une connaissance personnelle des faits justifiant sa demande.

Bureau de dépôt

C'est l'endroit désigné dans l'avis public où doivent être présentées les demandes de modifications à la liste électorale pendant la période de révision. Les déposés de ces bureaux donnent l'information

Vidéotron

Des choix pour chacun

LE CABLE C'EST:

- UNE QUALITÉ DE RÉCEPTION INCOMPARABLE
- LE MEILLEUR SON AM/FM
- DES SERVICES DE TÉLÉVISION PAYANTE
- UNE MULTITUDE DE CANAUX

Service à la clientèle 9:00 à 17:00

Tél.: (418) 545-1114

Service aux abonnés 24 heures/24 heures

Tél.: (418) 693-9344

nécessaire et complètent le formulaire approprié qui doit ensuite être signé et appuyé du serment du demandeur.

Les demandes présentées au bureau de dépôt sont soumises à une commission de révision mise sur pied par le président d'élection. Cette commission a le pouvoir d'accepter ou de refuser les demandes, après examen.

Le scrutin

Le vote se tient à la date indiquée dans l'avis d'élection. Toutefois, il est possible pour certaines personnes de voter une semaine avant, lors de la tenue du vote par anticipation. On vote pour le candidat de son choix à l'aide d'un bulletin fourni sur place.

L'électeur fait son choix en faisant une croix, un « X », une coche ou un trait dans le cercle approprié.

DATES IMPORTANTES EN 1993

- 1^{er} septembre au 8 octobre: confection de la liste
16 octobre au plus tard: avis public annonçant les jours et heures de la révision de la liste
31 octobre: vote par anticipation
7 novembre: jour du scrutin

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au président d'élection de sa municipalité.

2. RAMPE ROULI-ROULANT

Une rampe de rouli-roulant a été construite au cours du mois de juillet, mais son installation définitive a été retardée au début de septembre à la suite de l'annonce des nouvelles exigences de notre compagnie d'assurances en la matière.

Voici les exigences **obligatoires** de la compagnie d'assurances pour l'utilisation de la rampe:

- installation d'une clôture de six (6) pieds de haut avec porte cadenassée;
- enseignes ou pancartes « À vos propres risques » et « Défense de pénétrer à moins d'être en présence d'un surveillant autorisé »;
- présence d'un surveillant durant les heures d'ouverture;
- mesures de protection obligatoires pour les usagers:
 1. port du casque;
 2. protection pour coudes et genoux
- une seule personne à la fois.

De plus, la limite maximale en dommages est de 1 000 000 \$ et la franchise minimale applicable est de 2 500 \$. La prime annuelle est de 1 500 \$.

Alors vous comprenez que nous devons analyser sérieusement ces exigences en Conseil avant d'installer la rampe.

3. LOI 102

À la suite de l'assemblée du 7 septembre dernier et d'une entente intervenue avec les employés de la municipalité, le Conseil municipal a choisi de se retirer de la loi 102.

La conclusion de cette entente fait en sorte que la convention collective qui venait à échéance en 1994 sera prolongée jusqu'au 31 décembre 1996. Voici les termes de cette entente:

- le poste de concierge sera aboli et la municipalité pourra confier la conciergerie de ses bâtiments à contrat;
- un poste de journalier affecté aux services extérieurs sera créé diminuant ainsi les heures déjà attribuées à un poste de temporaire;
- les heures d'ouverture seront modifiées de façon à donner un meilleur service aux contribuables.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Nous croyons que cette entente est favorable à la municipalité, qu'elle maintiendra un bon climat et qu'elle assurera un meilleur service aux contribuables de notre municipalité.

Je termine en vous rappelant que nous sommes présentement en période d'élections municipales. Je suis disponible pour répondre à toutes vos questions à ce sujet.

« Quand on ne pense pas à ce qu'on va dire, on dit ce qu'on pense ».

Jacinto Benavente



MiDi

Billet de tendresse

MON JOURNAL !

Devant un fabuleux coucher de soleil, alors que les couleurs jouaient une merveilleuse symphonie, allant du pourpre au rose plus doux, un philosophe au cœur de poète s'est exclamé: « Un miracle cesse d'être un miracle s'il se produit tous les jours ! »

Il a soudain pris conscience que la répétition d'un acte lui enlève à coup sûr son enveloppe d'émerveillement et le convertit en un fait banal...auquel on s'habitue rapidement. Il en est ainsi de l'enfant qui accomplit ses premiers pas: quelle joie ! quelle fête dans la famille. Le téléphone annonce la bonne nouvelle et, devant le petit être fragile sur ses pattes, des visages réjouis le contemplant...jusqu'au jour où on lui ordonne: « Assis-toi ! Arrête donc de courir partout ! Tu me fatigues ! »

Mais quand donc un fait prodigieux cesse-t-il d'exercer sa fascination ? Après dix fois ? cinquante fois ? cent fois ? !!! Et s'il se produit chaque mois perd-il pour autant son pouvoir d'enchantement? Tient-on pour acquis que cet événement est là pour rester et qu'il demande peu d'effort pour le faire naître?

Et si je connais, moi, une réussite sans précédent qui a pris naissance dans ma communauté il y a onze ans et qui perdure depuis grâce à la ténacité et à l'esprit d'initiative d'une équipe de bénévoles, est-ce suffisant pour retrouver en nous notre pouvoir collectif d'émerveillement ?

Pour ce faire, quelques ingrédients-miracles !

- **Un objectif:** créer un sentiment d'appartenance dans notre communauté.
- **Un besoin:** informer les Shipshois et les Shipshoises des réalisations propres à leur municipalité.
- **Une ouverture:** permettre à ceux et à celles qui le désirent de s'exprimer en toute simplicité.
- **Une responsabilité:** être attrayant sans coûter une fortune qui augmenterait les taxes.
- **Un désir:** que tous puissent bénéficier de ce service sans distinction de richesse.

ACCOMMODATION SAINT-LÉONARD

Service de paiement direct Desjardins

Service de nettoyage • Centre de validation

Cassettes vidéo et Nintendo, spécial lundi à 1,99 \$

Permis chasse et pêche

HEURES D'OUVERTURE : 8 H À 23 H TOUS LES JOURS

3421, route Saint-Léonard, Shipshaw (Québec)

Tél.: (418) 542-8633

- **Une utilité:** chaque organisme devient visible et peut rejoindre ses membres plus aisément.
- **Un souhait:** que cette aventure garde son dynamisme et son étincelle créatrice, malgré sa parution mensuelle.
- **Un MIRACLE: ???**

Et c'est là qu'est survenu le prodige! Une équipe de bénévoles s'est formée et de leurs cerveaux est né cet enfant qui ne cesse de grandir; on lui a donné pour nom: « LA VIE D'ICI ».

Vous tenez présentement entre vos mains cette VIE ! Elle s'offre à vous, palpitante, débordante d'énergie. Pour vous, fidèles lecteurs et lectrices, cette vie vous apporte le poulx de votre communauté. Elle vous informe, vous renseigne, vous invite, vous fait participer, vous interpelle. Elle vous imagine, intéressés, la parcourant de A à Z, la commentant, prenant note des points importants, vous la passant de l'un à l'autre dans la famille jusqu'à ce que, épuisée elle aille s'échoir dans le bac bleu de la récupération. Oui ! l'autre mois pointe déjà son nez et le 20, fidèle au poste, la « Vie d'ici » vous reviendra.

Ce rituel est devenu, au fil des ans, une routine, presque « un petit rien »...qui demande à chaque mois efforts, créativité, imagination, perspicacité de la part de l'équipe de direction du journal. Claire, Sylvie, Hélène, Denys, Micheline, Midi, Rolande, André et Marcellin se veulent près de vous.

Ils sont bénévoles, sérieux, à votre service, fiers de vous informer et de répondre à vos besoins. Je leur dédie ce *BILLET DE TENDRESSE* en votre nom personnel. Dans leur foulée, ils attendent un geste concret de votre part pour les appuyer: celui de participer à la campagne de financement de ce journal. Des « sous », il en faut pour payer le coût de l'imprimerie et de la distribution. Sans votre participation pécuniaire, le dimanche, 24 octobre 1993, pas de miracle possible !

**PLUS QUE JAMAIS, MON JOURNAL J'Y TIENS
ET JE L'APPUIE !**



Clément Girard, prêtre

Contact paroisse

À l'occasion de la rentrée, nous vous proposons ce texte tiré de l'Évangile:

Allez, vous aussi !

Allez: voilà un verbe conjugué au mode impératif. Celui qui dit à des personnes: « Allez », leur donne l'ordre de se mettre en marche. Et nous, au retour des vacances d'été, avons-nous le désir de prendre la route?

!; la virgule est importante, elle marque une pause. Cette pause est un temps de réflexion nécessaire pour accueillir la Parole qui se dit. Et nous, avons-nous le désir d'accueillir la Parole de Dieu ?

Vous: c'est chacune et chacun de ceux à qui quelqu'un d'autre s'adresse. Ce quelqu'un d'autre, le maître du domaine, s'intéresse aux ouvriers qui attendent, il entre en relation avec eux. « Allez, leur dit-il, j'ai une mission pour VOUS ». Et nous, nous sentons-nous concernés par l'appel du maître ?

Aussi: cet adjectif peut exprimer une marque d'égalité (vous aussi, comme les autres) ou d'addition (vous

aussi, en plus des autres). Le maître du domaine s'intéresse donc à tous. Pour travailler à sa vigne, il n'y a jamais assez d'ouvriers. Et nous, sommes-nous prêts à accepter la mission qui nous est confiée ?

!; le point d'exclamation manifeste l'enthousiasme avec lequel Jésus-Christ convie les hommes et les femmes de ce temps à prendre soin de la vigne: le monde! Et nous, avons-nous de l'enthousiasme à servir l'Évangile pour qu'advienne le Royaume de Dieu ?



CAPITATION 1993

Nous avons atteint la somme de 49 000 \$, soit une réponse de 85 % de la population. C'est une très belle récolte. Encore une fois, MILLE MERCI !

LOCATION DE SALLES

Dorénavant les locaux des sous-sols de l'église et de la chapelle ne sont plus à louer.

Nous regrettons cette décision mais le manque de civisme n'est pas étranger à cette prise de position puisque les coûts d'entretien et de réparation sont souvent plus élevés que les revenus de location. Le Conseil se voit donc dans l'obligation d'en restreindre l'utilisation. Par contre, les locaux demeurent toujours à la disposition des besoins pastoraux de notre paroisse.

Merci de votre compréhension.

Le Conseil de la fabrique

SERVANTS DE MESSE

Si tu as 10 ans ou plus et que tu aimerais servir la messe, je t'invite à appeler au numéro de téléphone qui apparaît plus bas pour donner ton nom.

Heures des messes: 19 h 30 le samedi soir
9 h 30 le dimanche matin



**Partenaire dans
l'histoire et
le développement.**

Endroit: Église située rue des Pins

Numéro de téléphone et personnes à rejoindre:

542-5514, Hélène ou Véronique Gignac

- Les personnes qui ont donné leur nom l'an passé doivent rappeler si elles désirent être inscrites sur la nouvelle liste.

Hélène Basque G.

INSCRIPTION AUX SACREMENTS DU PARDON ET DE L'EUCARISTIE

Première rencontre de parents

Le comité d'initiation sacramentelle offre aux jeunes qui ont complété leur programme de catéchèse de 2^e année, la possibilité de vivre leur premier pardon et leur première communion, lors de la soirée d'information qui aura lieu:

**Lundi, le 27 septembre 1993 à 19 heures 30 en l'église
Saint-Jean-Vianney de Shipshaw.**

Vous recevrez les renseignements importants ainsi que la documentation nécessaire à l'inscription de votre enfant.

Au moment de la rencontre, vous aurez à déboursier un montant de 10 \$ pour le volume et le matériel que votre jeune aura besoin lors de ses catéchèses.

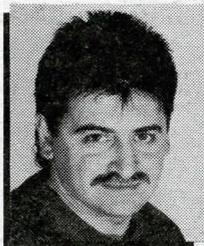
Nous serons heureux de vous accueillir et de vous seconder dans la tâche de faire cheminer votre enfant vers les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie.

Le comité d'initiation sacramentelle
de Shipshaw.

Pour renseignements supplémentaires:

Francine Belley: 547-6794

Monique Jomphe: 542-3450



Marcellin Tremblay

Gens prudents

J'ai le plaisir de reprendre ma chronique après 2 mois d'interruption. Vous avez sans aucun doute profité de la belle saison estivale, ouf !...pour faire le plein d'énergie.

Certains parents ont regardé leurs petits prendre l'autobus scolaire, ou faire le trajet à pied pour la première fois. (Certains ont filmé ou photographié cet événement.) Un peu d'émotions, de craintes mais aussi de joie...

Voici quelques conseils de sécurité pour que nos petits passent une année en toute sécurité.

- Qu'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, il est important de respecter les règles de sécurité routière (panneaux, feux de signalisation, traverse de piétons, etc.) et les instructions des brigadiers.
- Faites faire le tour du quartier à votre jeune enfant pour le familiariser. Déterminez un trajet pour aller à l'école et incitez-le à toujours l'emprunter.
- Choisissez des rues sécuritaires où se trouvent, si possible, des parents-secours. En cas d'urgence, l'enfant pourra y faire appel.
- Assurez-vous que votre enfant connaisse son numéro de téléphone et son adresse, ainsi que le numéro d'une personne de confiance.
- Il est préférable de se rendre à l'école avec un frère, une soeur ou un(e) ami(e) et de ne pas rester seul trop longtemps dans la cour.
- Il est imprudent de parler à des inconnus. Faites choisir un mot de passe par l'enfant. Ce truc lui permettra de reconnaître vos vrais « envoyés spéciaux » au cas où vous enverriez quelqu'un le chercher après la classe.

EN AUTOBUS:

- Toujours attendre en file indienne et monter un à un. Rester assis calmement.
- Quand on descend, avant de traverser la rue, il faut s'assurer d'être bien vu du chauffeur. Quand les lumières clignent, au signal du chauffeur, regarder des deux côtés et traverser en marchant tranquillement (sans courir !) devant l'autobus, jamais derrière.

SECOUER LES ENFANTS

Secouer un bébé peut être dangereux. La tête est relativement pesante, mais le cou est faible. Si le bébé est secoué, sa tête remuera et son cerveau bougera à l'intérieur du crâne, ce qui peut causer des torts permanents à son cerveau, voire la mort. Secouer un enfant n'est jamais acceptable, qu'importe la frustration du parent ou du gardien. Même secouer pour le plaisir doit être évité. Il ne faut pas lancer un bébé dans les airs ni le balancer sans qu'il ait la tête appuyée. Quiconque s'occupe d'un bébé doit être mis au courant.

LOTO POMPIER 1993

La fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés

Nous sommes heureux de vous présenter la 11^e édition de la Lotopompier...Une manière amusante de venir en aide à une grande cause. Deux façons de gagner: lots instantanés à gratter, lots bonis à gratter. Les pompiers de Shipshaw ont 300 billets à vendre, n'hésitez pas à les encourager.

Ensemble, faisons de cet événement un succès retentissant !



DÉPANNEUR SHIPSHAW inc.

4391, route Saint-Léonard
Shipshaw

542-6603

NOUVEAU - NOUVEAU

Films vidéo et Nintendo — Spécial MARDIS à 99¢

SPÉCIAL
Eau de source MÉSY
18 litres pour 1,99 \$





Rolande Lavoie

Des souhaits particuliers

NAISSANCES

« Que je me laisse aimer par le Père qui chaque jour m'engendre en lui et m'appelle à le rejoindre. Que je lui donne la joie de me dire: « Mon enfant » !



Un ermite

UN ENFANT...

Je t'ai donné la vie
Je t'ai choisi un nom
Lorsque tombe la nuit
Je caresse ton front
Il m'arrive souvent
De t'écouter dormir
Il n'est pas loin le temps
De ton premier sourire

Si tu pleures quelquefois
Ça me brise le coeur
Mais je vis avec toi
Et tu fais mon bonheur
Pour la première fois
Pour ton premier printemps
D'une petite voix
Tu m'appelais maman.

J. Albertini / S. Garcia / O. Toussains

Félicitations aux parents de ceux et celles qui ont été baptisés dans notre municipalité!

- **Michaël**, enfant de Sylvie Sergerie et de Sylvain Bergeron*.
- **Bianca**, enfant de Johanne Bouchard et de Bertrand Lepage.
- **Keven**, enfant de Michelle Belley et de Marc Deschênes.
- **Jason**, enfant de Myriam Lavoie et de Daniel Belley*.
- **Keven**, enfant de Nancy Tremblay et d'Alain Duperré*.
- **Thaddé**, enfant de Nathalie Claveau et de Mario Bouchard*.
- **Vichy**, enfant de Christine Violette et de Georges Fillion*.
- **Marie-France**, enfant de Manon Tremblay et de Marc Larouche
- **Alex**, enfant de Guylaine Marceau et de Danny Délisle*.
- **Marie-Septembre**, enfant de Chantale Belley et de Gervais Larouche.
- **David**, enfant de Lili Gilbert et de Carol Dallaire*.
- **Alexandre**, enfant de Guylaine Tremblay et de Gérald Harvey*.

* (Ces personnes ne sont pas des résidents de la municipalité de Shipshaw).

MARIAGE

Nous ne sommes plus seuls...

*C'est depuis si longtemps que j'allais vers ton coeur
C'est depuis si longtemps que je marchais vers toi
Aujourd'hui mon amour c'est le ciel dans ma vie
Puisque je t'ai trouvée comme on trouve une fleur.*

*Le Soleil s'est levé en même temps que toi
Tu fus mon chant d'amour au début du printemps
Et mon ciel a bleui et ma terre reverdi
Quand je t'ai regardée tout au fond de mon coeur.*

*Nous ne sommes plus seuls puisque nous nous aimons
Nous ne sommes plus seuls puisque Dieu est en toi
Mon amour mon amour je l'affirme crois-moi :
L'océan a moins d'eau que nos coeurs ont d'amour.*

André Daigneault

Félicitations à ceux et à celles qui se sont unis devant Dieu et les hommes!

- **Denise Malette et Alain Jacques.**
- **Bianca Boivin et Daniel Gauthier.**
- **Chantale Rivrain et Anthony Allaire.**
- **Marie-Josée Boisvert et Carl Gravel.**
- **Gina Dufour et André Benoît.**
- **Caroline Villeneuve et Pierre Brassard.**



DÉCÈS

Prière d'une maman...

*Mon Dieu, ma vie est déjà terminée. Comme elle a passé vite !
Il est vrai que je n'ai pas fait de grandes choses !
Je fus une maman comme les autres qui essaie chaque jour,
de bien faire les petites choses.*

J'ai aimé les enfants que tu m'as donnés; souvent je me suis couchée tard afin de les endormir; souvent, pour les vêtir, je me suis endormie sur le tricot commencé la veille; je me suis dévouée pour qu'ils apprennent à donner. J'ai refusé la gloire terrestre pour façonner en eux des cathédrales.

*Mon Dieu, Je les ai aimés pour leur enseigner l'amour.
Maintenant que je suis partie pour le grand voyage, où personne n'achète son billet de retour, Seigneur,
n'oublie pas de leur donner ma nouvelle adresse. AMEN!*



Un dernier hommage à celles dont la demeure éternelle a été préparée dans les cieux.

- Est décédée **MADAME ANITA LEFEBVRE-ROUSSEAU**, elle était la mère de M^{me} Diane Rousseau-Tremblay de cette paroisse.
- Est décédée **MADAME ÉLIANNE TREMBLAY-JEAN**, elle était l'épouse de M. Louis-Philippe Jean et la mère de M. Richard Jean de cette paroisse.



POUR SHIPSHAW :
LIVRAISON
TOUS LES JOURS À 14H

DANIEL MARCHAND, Pharmacien

2094, rue Sainte-Famille
Jonquière (face au Dixie et Paul)
547-0031

1858, rue Sainte-Famille
Jonquière
547-9375

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi :	9h à 18h
Jeudi et vendredi :	9h à 21h
Samedi :	9h à 13h
Dimanche :	10h à 12h

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi :	9h à 21h
Samedi :	9h à 17h
Dimanche :	18h à 20h



André Rozon

MISSION Bonheur

« L'ARGENT ÇA CHANGE PAS L'MONDE SAUF QUE... »

C'est vrai que l'argent ça ne change pas le monde sauf que ça peut changer la façon dont nous exprimons nos émotions et nos besoins:

- « Je vous aime tellement que je vous offre un cadeau plutôt que de vous le dire ou de passer plus de temps avec vous ».
- « Quand je me sens triste, il me prend toujours une rage de dépenser sans savoir pourquoi ».
- « Je suis une personne insécure, j'ai un gros montant dans mon compte d'épargne ».
- « Je ne fais pas confiance à n'importe qui en ce qui concerne mon argent ».

Ces commentaires reflètent des situations réelles dont nous sommes régulièrement témoins. Ce qui nous guette davantage est le leurre de croire que nos attitudes envers l'argent sont détachées de nos sentiments. Nous provenons d'une société de marche libre (capitalisme) où l'argent est substitué à des valeurs humaines telles la satisfaction de soi, notre place dans la société, la compétition et même l'estime de soi. Il n'est donc pas surprenant que les gens généreux d'eux-mêmes partagent leur argent et que les personnes « chiches » avec leurs sous, le soient également avec leurs émotions...

Il s'agit de prendre le temps comme vous le faites en lisant cet article pour regarder nos attitudes qu'on exprime par nos biens matériels et de juger s'il s'agit de moyens si bien adaptés à ce que nous vivons.



Denys Claveau

Saviez-vous QUE...

UNE PRISE...

Quand on parle de ligue de balle à Shipshaw, le nom de Fernand Tremblay fait très vite surface comme de la poussière sur le marbre. On sait que Fernand adore ce sport et

qu'il s'en occupe beaucoup. Notre ami Fernand, qui connaissait un début de saison plutôt souffrant à cause d'un genou qui était plus ou moins déboîté, a trouvé le chemin de la guérison au monticule. En effet, après avoir lancé une prise à Patrick Ayotte celui-ci a frappé la balle juste sur le genou défectueux de notre lanceur ce qui a eu pour effet de le replacer. Fernand a cessé de « bouetter » instantanément.

Au lieu de frapper la boule avec une palette, Fernand s'est fait frapper la palette (du genou) avec une boule. Comme quoi les contraires s'attirent pour le meilleur. Là-dessus, Fernand a marqué un point même s'il était au champ. Quand à Patrick il n'a pas frappé de « chandelle » mais Fernand lui doit une fière chandelle.



DEUX PRISES...

Réjean Bergeron était lui aussi un adepte de la balle. À la fin août, alors qu'il était en grande conversation près du terrain de balle, sans doute était-il question d'élections municipales, voilà qu'une balle est frappée et suit une trajectoire très précise, mais très déplaisante pour la mâchoire de Réjean qui l'a reçue en pleine poire. Plus habitué aux factures qu'aux fractures, monsieur le maire est resté bouche bée et devra mettre la pédale douce pendant quelque temps sur ses envolées oratoires. Voilà une fois de plus la preuve qu'on ne peut pas faire grand chose de bon avec une fausse balle. La décence nous oblige à taire le nom du frappeur mais il semble qu'il n'avait aucune visée politique.



LA PRISE...

On peut tondre jusqu'à épuisement, on peut sarcler jusqu'à en perdre haleine, mais pourquoi désherber jusqu'à en perdre ses « shorts » ? Telle est l'étrange question que s'est posée, un certain après-midi du mois d'août, André Laprise, à propos de son voisin Richard Jean. Peut-être faudrait-il demander à Claire, son épouse, des éclaircissements ?



SUR PRISE...

Sonny Gagné, l'animateur de la maison des jeunes, a enfin trouvé le réveil-matin idéal. Il a 4 pattes, une longue queue rugueuse, un nez pointu et fait partie de la famille des rongeurs. Son nom: Ti-fiole. Le seul risque, c'est la crise cardiaque.

COUP SÛR ...

Notre campagne de financement. MERCI !



La caisse populaire
Kénogami

Succursale de Shipshaw

Comptoir Saint-Jean-Vianney
4500, route Mathias
Shipshaw (Québec) G0V 1V0

Tél.: (418) 547-5548
Télé.: (418) 542-3770



DENISE
SAVARD

CAMPAGNE « LA RENTRÉE »

• COMPTE-TAXES

Les frais de perception seront abolis pour les sociétaires qui adhéreront au COMPTE-TAXES et qui feront leur paiement en totalité.

• Beaux prix à gagner.

CAMPAGNE « AUTOMNE 93 »

Parts permanentes : la vente débute le 20 septembre 1993.
Nouvelle *Campagne Épargne* débutant le 20 septembre 1993
avec de nombreux prix. *Information à la caisse.*



ACTIVITÉ FIN DE SAISON 1993

Hé voilà ! la saison de soccer qui est déjà terminée. Pour souligner cette fin de saison, nous avons organisé une journée familiale qui fut une réussite complète. Même Dame nature était de notre bord !

Nous tenons à remercier les parents qui ont appuyé leurs enfants durant la saison 1993. Grâce à leur belle participation à chacune de nos activités, elles furent toujours réussies.

À notre journée de fin de saison, nous avons honoré 36 joueurs qui se sont tout particulièrement signalés au cours de l'été. Dans la catégorie Atome 1, Stéphanie Guay fut désigné comme meilleur esprit d'équipe, Éric Cloutier comme le joueur s'étant le plus amélioré et Éric Normandin fut considéré comme le joueur le plus discipliné. Dans l'Atome 2, Samuel Potvin, Christine Henry et Guillaume Gagné furent les trois récipiendaires.

Dans la catégorie Moustique 1, Michel Perron, Stéphan Bourgeois et Hugo Girard furent les trois médaillés et dans le Moustique 2, ce sont François Tremblay, Frédéric Pelchat et Frédéric Gagnon.

Dans les catégories Pee-Wee, Bantam et Midget, le «méritas» du joueur le plus discipliné fut remplacé par le joueur le plus utile à son équipe.

Pour le Pee-Wee féminin, les trois honneurs ont été décernés à Sophie Tremblay, Naomy Moisan-Simard et Emmanuelle Tremblay. Chez les garçons, Martin Tremblay, Frank Girard et Michaël Lapointe ont été retenus pour l'équipe 1, alors que Jonathan Guay, Mathieu Dufour et Michaël Lemieux furent retenus pour le Pee-Wee 2.

Dans la catégorie Bantam féminin, Véronique Girard, Mélanie Laprise et Martine Gilbert furent les médaillées. Pour le garçons, Martin Pedneault, Keven Bourgeois et Joris Houde furent les élus de l'équipe 1, et pour le Bantam 2, Dominic Goulet a reçu deux honneurs et l'autre fut pour Jonathan Tremblay.

Finalement, pour la catégorie Midget, Audrey Murdock, Sylvie Girard et Mélanie Girard furent choisies pour le féminin tandis que Pierre-Yves Larouche, François-Keven Tremblay et Évans Dubé furent les heureux élus.

Il est à souligner que durant la saison 1993, cinq équipes de Shipshaw nous ont représentés au Championnat régional.

Ces équipes sont: le Pee-Wee féminin, le Bantam féminin, le Bantam masculin (Mistral), le Midget féminin et le Midget masculin. Le Pee-Wee féminin et le Bantam féminin ont remporté chacune le championnat de leur catégorie.

Nous remercions tous les jeunes ainsi que leurs parents pour avoir permis une autre saison aussi fructueuse. Nous vous laissons sur ces mots et espérons vous revoir l'an prochain.

Le Club de soccer de Shipshaw



Il me fait plaisir, en tant qu'animateur de la Maison des jeunes, d'écrire ce petit communiqué dans le but de souligner l'initiative, l'ardeur ainsi que la débrouillardise dont les jeunes ont fait preuve les 18 et 19 août derniers.

En effet, pendant deux jours, 15 à 20 jeunes se sont adonnés à un « blitz environnemental » qui a permis de nettoyer un petit boisé infesté de déchets de tous genres. Je tiens à souligner que cette activité a été pensée, planifiée et exécutée par les jeunes. C'est à croire qu'ils n'ont pas toujours l'esprit au mal. J'ai la conviction qu'en leur donnant confiance en leurs moyens et en leur créativité, tout en étant bien encadrés, ces jeunes seront en mesure de faire de grandes choses.

Par ailleurs, je tiens à remercier tous les parents qui ont prêté leur motorisé pour le transport des déchets au conteneur qui, en passant, mesurait vingt-deux pieds de long. Des remerciements aussi à la municipalité de Shipshaw pour son appui et support technique. Sans eux, on ne parlerait sûrement pas de réussite.

Pour terminer, j'aimerais inviter les parents à venir me rencontrer à la Maison des jeunes dans le but de faire plus ample connaissance et de concentrer nos énergies vers un même objectif : le mieux-être de nos jeunes.

« Au printemps de la vie, les bourgeons viennent toujours à fleurir ».



Écho-Loisirs

Toute la population de Shipshaw est invitée à assister à l'assemblée générale de la Commission des loisirs qui aura lieu mardi le 5 octobre 1993 à 19 h 30 au Centre communautaire. Nous invitons particulièrement tous ceux et celles qui aimeraient adhérer à la Commission des loisirs.

COURS DE PIANO ET DE SYNTHÉTISEUR

Leçons individuelles ou deux élèves à la fois.
Aucun frais d'inscription. Professeure d'expérience.
Ces cours auront lieu le mercredi soir au Centre communautaire.
Pour information et inscription, communiquez avec
Madame Suzanne Laberge, professeure, au 548-6405.

DÉPANNEUR DU PLATEAU

4500, rte Mathias, Shipshaw
Tél.: (418) 547-0121

Heures d'ouverture
• 8 h à 23 h tous les jours

SERVICES

Boucherie

Service de nettoyeur

Plus de 250 films vidéo

Finition de films • Laminage

Valideuse

Au plaisir de vous servir!



EN MOUVEMENT Biblio Information

ATTENTION - LIQUIDATION DE VOLUMES

La bibliothèque se débarrasse présentement d'un surplus de volumes à un prix dérisoire. Le kiosque est installé au foyer culturel du secteur-de-la-Rivière et la vente se fait aux heures régulières d'ouverture.

À tous nos abonnés du secteur-de-la-Rivière, je rappelle qu'une amende de 0,10 \$ du bien culturel emprunté vous sera réclamée par semaine de retard. La période d'emprunt est de 2 semaines.

Enfin, je vous avise qu'une rotation de volumes a eu lieu au début du mois et vous invite par la même occasion à venir nous rencontrer.

HEURES D'OUVERTURE

secteur-de-la-Rivière (nord): mardi et mercredi 13 h 30 à 15 h
mardi et vendredi 18 h 30 à 20 h
secteur-du-Rivage (sud): mercredi et vendredi 18 h 30 à 20 h

Suzanne Labrie
bénévole secteur-de-la-Rivière



L'AFÉAS SHIPSHAW

« FEMMES EN MOUVEMENT »

L'invitation est faite à toutes les femmes et jeunes femmes de Shipshaw, à venir nous rencontrer à nos réunions mensuelles les deuxièmes lundis de chaque mois, au sous-sol de l'église, à 19 h 30.

AGENDA: Dimanche, le 19 septembre à 9 h 30 à l'église: Dimanche AFÉAS sous le thème « **femmes en mouvement** » animé par l'AFÉAS.

ACTIVITÉ SPÉCIALE À NOTER: Dimanche 24 octobre à la salle des Chevaliers de Colomb de 9 h 30 à 13 h 00 : **BRUNCH**. L'entrée est de 6 \$ pour les adultes et de 3 \$ pour les enfants de 10 ans et moins. Tirage de deux prix de 25 \$ chacun

Nicole Tremblay, vice-présidente

Pour informations

Rita Lévesque : 542-5175 • Lucette Nolet : 542-7846



Anna Gravel
547-8420



Gaby Olivier
547-3186

Petites annonces

- **À VENDRE:** 2 gilets Metallica et une casquette 20 \$, 1 game-boy avec 3 cassettes 100 \$ et 1 buggy téléguidé 25 \$. Appeler au **547-6904**.
- **À VENDRE:** 1 exerciseur York 200, accessoire Pec Mate pour pectoraux 325 \$, négociable. Appeler au **542-3698**.
- **MAISON À VENDRE** ainsi que 2 logements de 5 1/2 pièces à louer, non chauffés, non éclairés, libre, immédiatement situés au 4461 de la Fabrique et Lapointe Shipshaw. Pour information, appeler au **547-0360**.
- **J'OFFRE MES SERVICES** pour garder des enfants d'âge préscolaire de 8 h à 17 h. 14 \$/journée. Demandez Sylvie **695-6495**.
- **GARDIENNES:** Micheline et Mélanie **542-0947**.
- Vous désirez transférer vos diapositives, photos, super 8 ou 8 mm sur cassette vidéo avec musique, titres ou narration. Contactez Lisa Claveau au **542-8800**.
- **À VENDRE** souffleur à neige Mastercraft 10/28, a servi 2 hivers. Démarreur électrique et cabine de toile. Contactez Denys Claveau au **542-8800**.
- Je suis à la **RECHERCHE** d'un professeur de guitare. Contactez Sylvie au **542-9273**.

BOUQUETS

Cadeaux pour bébé,
anniversaires pour tous



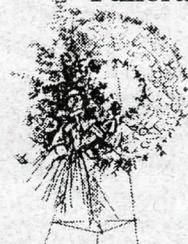
NOUVEAU À SHIPSHAW

FLEURISTE CÔTÉ FLORAL

4500, rte Mathias, Shipshaw - Tél.: 547-0121

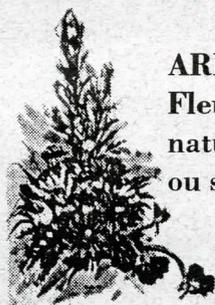
ARRANGEMENTS

Funéraires



ARRANGEMENTS

Fleurs de soie,
naturelles
ou séchées



Comptoir complet
de la mariée



FLEURS ET
BALLONS
pour toutes
occasions

DÉCORATION
de salle

SERVICE DE LIVRAISON



Le Centre Du Mieux-Vivre
Saint-Ambroise, Shipshaw, Bégin,
Saint-Charles-de-Bourget
672-4143

Il me fait plaisir de vous retrouver encore cette année après des vacances gorgées de vitamines soleil. J'espère que vous avez passé un bel été et que cette cure estivale aura pour effet de vous apporter toute l'énergie nécessaire pour affronter certaines contraintes de la vie quotidienne. Par l'entremise de ce journal, je vous communiquerai à l'occasion de l'information sur les activités et les services offerts par votre Centre.

Les portes du Centre sont maintenant réouvertes toute la journée du **lundi au vendredi** à compter de **8 h** jusqu'à **midi** et de **13 h à 16 h**. Nous sommes là pour répondre à toutes demandes susceptibles de vous aider. Que vous utilisiez le téléphone ou que vous vous rendiez directement au bureau pour une demande de service, un membre du personnel vous orientera soit vers les ressources nécessaires, soit vers une activité qui vous conviendrait le mieux ou vers un service de santé ou autre. Il n'en tient qu'à vous d'utiliser cette ressource qui est là pour les gens d'ici. Le Centre est accessible à tous et vous pouvez compter sur la discrétion du personnel. Je lance un appel à ceux et à celles qui désirent s'inscrire au **BONJOUR QUOTIDIEN** et à **JOIE ET SANTÉ**; ils doivent le faire le plus tôt possible, car le nombre de participants est limité. J'invite ceux et celles qui aimeraient être bénévoles auprès des personnes handicapées à communiquer avec moi au numéro suivant: **672-4143**.

Avant de terminer, je tiens à remercier tous nos collaborateurs et toutes nos collaboratrices qui ont participé de près ou de loin à la réalisation et à la réussite des activités du **10^e anniversaire** du Centre.

UN GROS MERCI !

Aux membres du comité organisateur, à la Régie Régionale, aux commanditaires, aux municipalités, aux bénévoles, au Centre Mot à Mot de Shipshaw, au Centre Mot à Mot de Bégin, au Club optimiste de Saint-Ambroise, au Club optimiste de Bégin, à M. Jacques Hudon, à M. Jean-Marie Perron, à la Commissions des loisirs de Shipshaw, à M^{me} Francine Girard, à la troupe de théâtre « Dauphine » et à celle des jeunes, à M^{me} Charlotte Deschênes et au personnel du Centre.

Laurette Houde, directrice

SUPER BAZAR

Hello ! Hello !

On a pensé être de retour le printemps prochain. Alors on lance l'avis, dès maintenant, à toutes les personnes intéressés à nous donner des objets de toutes sortes qui ne leur servent plus.

À Saint-Léonard: La cueillette se fera chez M. et M^{me} Lionel Moisan, 5450 chemin Saint-Léonard.

On a une **demande importante** à vous faire. On aurait besoin soit d'un local ou même d'une grange pour remiser les objets que les gens de Shipshaw nous donneront pour notre «**Super Bazar**» dans le secteur de Saint-Jean-Vianney. Communiquez avec Ginette Tremblay au 542-9657 ou avec M^{me} Bouchard au 672-2197.

On vous fera savoir dans un autre communiqué où la cueillette de Shipshaw se fera et un peu plus tard la raison de notre «**Super Bazar**».

On espère votre participation
Ginette Tremblay et M^{me} Bouchard



Micheline Compertino

Du côté de Bois-Joli



Pour la prochaine année scolaire, il me fera plaisir de vous faire part de toutes les activités intéressantes de l'école Bois-Joli.

Ce mois-ci, je me contenterai de vous présenter le personnel, d'aborder ce qu'est le projet éducatif de l'école et de parler « **civisme** ».

L'école Bois-Joli se compose du personnel suivant:

- | | |
|-------------------------|---|
| • Direction | Martine Maltais |
| • Secrétariat | Lyly Lévesque |
| • Maternelle 4 ans | Nicole Girard |
| • Maternelle 5 ans | Lise Fillion |
| • 1 ^{re} année | Micheline Compertino et Doris Gauthier |
| • 2 ^e année | Micheline Potvin et Claude Leblanc |
| • 3 ^e année | Germain Gagnon et Bernadette Bouchard |
| • 4 ^e année | Marie-Thérèse Lalancette et Murielle Tremblay |
| • 5 ^e année | Jean-Marc Doucet et Jeannine De Champlain |
| • 6 ^e année | Louise Girard et Lise Gravel |
| • Classe-ressource | Gabrielle St-Gelais, Sylvie Gagnon et Suzanne Tremblay, éducatrices |
| • Éducation physique | Jacques Normand |
| • Arts plastiques | Marcellin Tremblay |
| • Musique | Lise Tremblay |
| • Anglais | Riette Rainville |
| • Aide pédagogique | Denis Daigle |
| • Bibliotechnicienne | Louise Simard |
| • Conciergerie | Claude Tremblay et André Lalancette |

Cette année, à l'école Bois-Joli, le projet **B.E.** (bonne entente) s'est transformé quelque peu car **B.E.** prend une plus grande signification. **B.E.** veut maintenant dire:

bonne entente, bonne éducation et belle entraide

Ce projet concerne tous les élèves de l'école et sera supervisé par Claude Cormier (psychologue), Martine Maltais (directrice) et six enseignants-es. Dans la prochaine édition du journal, je vous expliquerai en détail ce que comporte ce projet.

« UN PETIT MOT DE CIVISME »

Il serait important que tous se donnent le mot et se rappellent que l'école Bois-Joli leur appartient et que c'est de leur devoir de garder propres l'école et son environnement. Encourageons nos enfants à respecter ce qui les entoure. Une petite discussion à la maison à ce sujet s'avérerait sûrement efficace. Merci de votre appui et de m'avoir lu.

À la prochaine !

IMPRIMERIE
Fircograph
CONCEPTEUR
IMPRIMEUR

3915, boul. Harvey, Jonquière (Québec)
Tél.: (418) 695-3990 – Téléc.: (418) 695-1577